



GUIDE DU PROGRAMME

ANNÉE 4

2026-2027

PÉRENNISER LE SUCCÈS, ÉLARGIR L'ACCÈS

Au cours des trois dernières années, TELUS ELLE coache a accompli des progrès considérables : le programme a mobilisé 100 clubs communautaires répartis dans sept provinces et soutenu plus de 1 000 entraîneuses alors qu'elles amorçaient leur parcours d'entraîneure au niveau du soccer de base.

Fort de ces acquis, le programme élargit sa portée pour sa 4^e année en s'implantant au Québec, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui porte la présence de TELUS ELLE coache à l'ensemble des 10 provinces canadiennes depuis son lancement en 2023. Le programme continue d'appuyer les clubs et les entraîneuses grâce à un recrutement intentionnel, à une formation d'entraîneure accessible et à des liens communautaires significatifs, aidant ainsi plus de femmes à intégrer le milieu de l'entraînement, à s'y développer et à y progresser.

« TELUS ELLE coache a démontré toute l'incidence qu'il est possible de créer lorsque les communautés s'unissent pour soutenir davantage de femmes dans le rôle d'entraîneure. Alors que nous entamons la 4^e année, notre objectif est de bâtir sur cette solide fondation — en élargissant l'accès à de nouvelles communautés, en renforçant nos partenariats avec les clubs et en continuant d'offrir des expériences enrichissantes qui encouragent davantage de femmes à s'impliquer dans notre sport. L'engagement de nos clubs partenaires demeure au cœur de cette initiative, contribuant à façonner un avenir plus inclusif et accueillant pour l'entraînement partout au Canada. »

Sara McConaghy

Directrice, Inclusivité dans la communauté et le sport

Canada Soccer



CONTENU DU GUIDE

APERÇU DU PROGRAMME

FORMATION DES ENTRAÎNEURES

CADRES DE SOUTIEN

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES

CALENDRIER DU PROGRAMME

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

COORDONNÉES



APERÇU DU PROGRAMME

TELUS ELLE coach est un projet national de **recrutement**, de **développement** et de **formation** d'entraîneuses conçu pour les femmes afin de relever les défis auxquels elles sont confrontées en matière de participation au soccer.

En tant **qu'initiative axée sur les clubs**, TELUS ELLE coach s'engage et collabore avec les clubs communautaires dans les provinces participantes pour renforcer notre jeu, dans le but de combler l'écart entre les sexes en matière de participation en augmentant le nombre d'entraîneuses au niveau du soccer de base.

RECRUTER

Ce programme diffère d'un programme de mentorat traditionnel puisqu'il comprend le recrutement, la formation et le développement. Il vise à recruter et à soutenir de nouvelles entraîneuses débutantes qui amorcent leur formation d'entraîneuse au niveau du soccer de base de Canada Soccer.

DÉVELOPPER

La présence de dirigeantes diversifiées est essentielle pour créer un environnement sûr et accueillant pour les filles dans le sport. Ce projet vise à soutenir et à faire progresser l'équité des genres dans le soccer en réduisant les obstacles à l'entrée des femmes dans le milieu de l'entraînement. L'objectif est d'accroître l'inscription des femmes et des filles et de contribuer à combler l'écart entre les sexes en matière de participation.

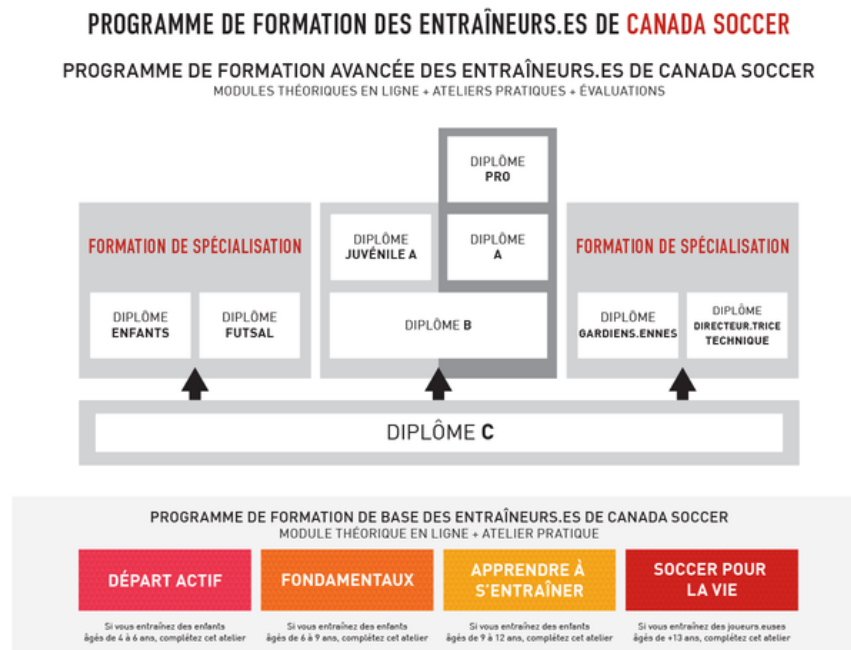
INSPIRER

Nous visons à augmenter le nombre d'entraîneuses et à encourager davantage de filles à s'engager dans le soccer.



FORMATION DES ENTRAÎNEURES

TELUS ELLE coache s'aligne sur **le programme de formation des entraîneurs de base de Canada Soccer**, permettant aux clubs participants de recruter et d'appuyer des entraîneuses alors qu'elles amorcent ou poursuivent leur formation au niveau du soccer de base.



Le programme de formation des entraîneurs de base de Canada Soccer constitue un parcours d'initiation à l'entraînement qui dote les nouvelles entraîneuses et celles en développement des connaissances et des compétences nécessaires pour offrir des expériences de soccer positives et adaptées à l'âge des adeptes de tous les niveaux.

Le programme comprend **quatre (4) ateliers**, alignés sur les **stades 1, 2, 3 et 7 du modèle de Développement à long terme du joueur** :

- **Départ actif**
- **Les fondamentaux**
- **Apprendre à s'entraîner**
- **Le soccer pour la vie**

Chaque atelier comporte deux volets : un **module en ligne** et un **atelier pratique en personne**.

FORMATION DES ENTRAÎNEURES

Modules en ligne :

Les entraîneures recrutées amorceront ou poursuivront leur Programme de formation des entraîneurs de base, **en bénéficiant d'un accès gratuit aux modules en ligne pour les quatre ateliers de formation de base** : Départ actif, Les Fondamentaux, Apprendre à s'entraîner et Soccer pour la vie.

Volet pratique en personne :

Après avoir complété le module en ligne, **les entraîneures recevront un soutien financier pour assister à au moins un atelier pratique en personne**, ce qui les aidera à parfaire leur formation d'entraîneure spécifique au soccer (p. ex. le club couvrira le coût d'un atelier par entraîneure participante).

Les entraîneures seront encouragées à participer à l'atelier en personne qui convient le mieux à leur horaire et à leur emplacement (p. ex. organisé par leur club ou leur district), ou elles pourront choisir de participer à leur **Fin de semaine régionale de formation des entraîneurs**, organisée et dispensée par leur association membre provinciale ou territoriale.

Fin de semaine régionale de formation des entraîneures :

Chaque association membre provinciale ou territoriale (AM) organisera une Fin de semaine régionale de formation des entraîneures, **offrant les quatre ateliers en personne dans un environnement d'apprentissage exclusivement féminin**.

- Ces fins de semaine constituent des événements phares pour le programme et représentent un volet important de l'expérience de développement des entraîneures. **Les clubs et les entraîneures se trouvant à une distance raisonnable sont fortement encouragés à y assister.**
- Les clubs et/ou leurs entraîneures qui ne peuvent pas y participer, en raison de leur emplacement géographique ou d'un conflit d'horaire, peuvent satisfaire aux exigences du programme en **assistant à au moins un (1) autre atelier pratique** (p. ex. organisé par leur club ou leur district local).
- **Les clubs sont tenus de soutenir financièrement les entraîneures qui participent à ces autres ateliers en personne**, y compris lorsque leur club ne se trouve pas à une distance raisonnable d'une Fin de semaine régionale de formation des entraîneures.

FORMATION DES ENTRAÎNEURES

Registre du sport sécuritaire (Safe Sport Roster) :

Le Registre du sport sécuritaire de Canada Soccer est un ensemble complet de programmes, de politiques et de procédures conçu pour s'assurer que toutes les organisations qui offrent du soccer au Canada proposent des expériences sécuritaires, amusantes et accueillantes pour tous les participants.

Le Registre du sport sécuritaire comprend trois modules de formation GRATUITS :

- **PNCE Prendre une tête d'avance dans le sport**
- **PNCE Plan d'action d'urgence**
- **PNCE La règle de deux**

Et deux modules de formation payants :

- **PNCE Prendre des décisions éthiques (PDÉ)**
- **Respect en sport pour leaders d'activité**

Les entraîneures participant au programme recevront un **soutien financier de leur club (p. ex. un remboursement)** pour suivre les modules de formation **Prendre des décisions éthiques (PDÉ)** et **Respect en sport pour leaders d'activité**, si ces coûts ne sont pas pris en charge par leur organisme sportif provincial ou territorial.

Attentes relatives à la formation des entraîneures :

Les entraîneures ne sont pas tenues de suivre les quatre (4) ateliers de formation des entraîneurs de base — elles peuvent choisir d'en suivre un seul, plusieurs ou la totalité. Cependant, pour respecter les engagements de participation au programme, **chaque entraîneure doit obtenir le statut Formé (c.-à-d. la certification) pour au moins un (1) atelier d'ici le 30 juin 2027**. De plus, toutes les entraîneures doivent avoir suivi les cinq modules de formation du Registre du sport sécuritaire d'ici cette même date.



CADRES DE SOUTIEN

TELUS ELLE coache offre un soutien à plusieurs niveaux pour développer les femmes dans le milieu de l'entraînement, en combinant **un réseau national de ressources**, de formations et d'accompagnement avec **un réseau local d'engagement axé sur les clubs**. Ensemble, ces réseaux s'assurent que les entraîneuses sont soutenues et outillées tout au long de leur parcours d'entraînement.

Réseau national de soutien :

En plus d'offrir un accès à la formation et à l'éducation des entraîneuses, TELUS ELLE coache propose un réseau national de soutien qui renforce les capacités, les liens et l'alignement au niveau du soccer de base.

- **Salle de classe à l'échelle nationale** : Les entraîneuses ont accès à du contenu d'apprentissage sélectionné sur mesure par l'entremise d'une plateforme virtuelle centralisée et conviviale, conçue pour compléter leur formation et soutenir leur développement continu.
- **Webinaires virtuels** : Les entraîneuses sont invitées à participer à trois (3) rassemblements d'entraîneuses en direct — des webinaires stimulants, animés par des responsables du développement des entraîneuses de Canada Soccer et des experts de premier plan de l'industrie, offrant des perspectives, de l'inspiration et des outils pratiques.
- **Accès exclusif et accompagnement** : Les participantes bénéficient d'un accompagnement pour naviguer dans le parcours de formation des entraîneurs, notamment sur SmarterU et Le Casier du PNCE, ce qui les aide à se sentir en confiance et bien outillées à chaque étape de leur parcours.



CADRES DE SOUTIEN

Réseau local de soutien :

Les clubs constituent le fondement de TELUS ELLE coache en dirigeant la mise en œuvre à l'échelle locale et en favorisant des liens significatifs pour les entraîneuses.

- **« Responsable de club » désigné :** Chaque club participant nomme un responsable de club qui supervise l'exécution du programme et les activités au sein du club, tout en offrant de l'accompagnement et du soutien aux entraîneuses participantes.
- **Activités organisées par le club :** Les entraîneuses participent à des activités organisées par leur club, créant des occasions de tisser des liens, de partager des expériences et de bâtir un réseau de soutien local.
- **Implication active dans le programme :** Les clubs jouent un rôle actif dans les initiatives du programme, aidant à aligner la mise en œuvre locale sur les objectifs nationaux tout en offrant un soutien sur le terrain et des encouragements aux entraîneuses.



RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES

Il est essentiel que tous les niveaux travaillent ensemble pour garantir que les entraîneures tirent le meilleur parti du programme. Chacun a un rôle important à jouer :

- **Canada Soccer**
- **Associations membres provinciales et territoriales (AM)**
- **Clubs**
- **Entraîneures**

Canada Soccer:

En tant que coordonnateur du programme, Canada Soccer s'engage à :

- Être responsable de l'élaboration du processus de candidature des clubs.
- Sélectionner les clubs de **l'Année 4** en collaboration avec les AM.
- Diriger chaque phase de la mise en œuvre du programme.
- Fournir des ressources et du soutien aux clubs et aux entraîneures participantes.
- Coordonner et animer **les trois (3) webinaires virtuels** destinés aux entraîneures participantes.
- **Assumer les coûts des modules en ligne du Programme de formation des entraîneurs de base de Canada Soccer** et en assurer l'accès.
- **Offrir un soutien à la navigation dans le système aux entraîneures** qui amorcent ou poursuivent leur formation aux entraîneures de base.

Partenaires provinciaux :

En tant que partenaires provinciaux, les AM s'engagent à :

- **Appuyer le processus de sélection des clubs.**
- **Soutenir le financement de la formation pratique en personne des entraîneures**, notamment en organisant au moins **une (1) Fin de semaine régionale de formation des entraîneures.**
- **S'engager à désigner des formatrices pour les fins de semaine régionales** et soutenir le développement de nouvelles formatrices s'il n'y en a pas suffisamment dans le système.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES

Club Participants:

Les clubs sélectionnés et participants s'engagent à :

- **Signer une entente normalisée** énonçant les responsabilités, les livrables et les attentes en matière de leadership, afin d'assurer l'alignement et la reddition de comptes.
- **Désigner au moins une (1) personne-ressource principale — le ou la « responsable de club »** — pour gérer la mise en œuvre du programme et l'engagement des entraîneures à l'échelle locale.
- **Recruter 8 à 10 entraîneures** pour participer au programme.
- Soutenir le perfectionnement des entraîneures en **couvrant les coûts de :**
 - **Au moins un (1) atelier pratique en personne** de la formation des entraîneurs de soccer de base, si celle-ci ne peut pas assister à une fin de semaine régionale en raison de sa situation géographique ou de son horaire.
 - Des modules en ligne **Respect en sport pour leaders d'activité (RiS)** et **PNCE Prise de décisions éthiques (PDÉ)**, si ces coûts ne sont pas pris en charge par l'organisme sportif provincial ou territorial.
- Participer activement aux activités du programme et satisfaire aux **exigences de rapport** (détaillées ci-dessous).

Exigences relatives aux rapports des clubs :

Les clubs sont tenus de documenter leur engagement et leurs progrès tout au long du programme en soumettant des mises à jour régulières, des pièces justificatives et des preuves des étapes franchies au coordonnateur du programme. Cela comprend :

- **Organiser une réunion de lancement ou un événement d'envoi au club :**
Soumettre un bref résumé et une photo comme preuve de participation.
- **Animer au moins deux (2) activités de groupe :** Fournir un bref résumé ainsi qu'une photo de chaque activité.
- **Participer aux activités du programme :** Les responsables de club doivent assister aux trois (3) Rassemblements d'entraîneures.
- **Remplir les exigences de suivi continu :** Les clubs travailleront en collaboration avec le coordonnateur du programme de Canada Soccer pour assurer le suivi et soumettre les données relatives à la présence des entraîneures, à leur participation, à la réussite des ateliers et aux mises à jour des étapes franchies.
-

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES

Entraîneuses participantes :

Les entraîneuses s'engagent à :

- **Participer activement** à tous les éléments du programme.
- **Assister aux trois (3) rassemblements d'entraîneuses** (c.-à-d. les webinaires virtuels).
- Prendre part au **réseau de soutien local** de leur club.
- Remplir les exigences du **Registre du sport sécuritaire** d'ici le 30 juin 2027.
- **Obtenir le statut Formé (c.-à-d. la certification) pour au moins un atelier de formation de base** d'ici le 30 juin 2027.
- **Entraîner activement** au sein de leur club.



CALENDRIER DU PROGRAMME

SEPTEMBRE 2026

CANDIDATURE DES CLUBS

Les clubs situés au **Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et au Québec** sont admissibles à déposer leur candidature pour participer au programme. Les clubs de la **Saskatchewan** et de **Terre-Neuve-et-Labrador** qui ont déjà participé par le passé sont également invités à déposer de nouveau leur candidature.

Pour être considéré comme admissible, chaque club participant doit :

- Détenir une licence de club de soccer de Canada Soccer.
- Avoir le soutien de son AM (association membre).
- Valoriser la participation des femmes et des jeunes filles.
- Désigner un membre du personnel pour assurer le rôle de « responsable du club ».
- S'engager à assumer les responsabilités qui lui sont confiées au sein du club.

La période de candidature pour les clubs est ouverte du **1er septembre au 4 octobre 2026** et sera accessible sur la **page Web de TELUS ELLE coach**.

OCTOBRE 2026

SÉLECTION DES CLUBS

Bien que Canada Soccer vise à soutenir tous les clubs intéressés, **tous les candidats ne seront pas sélectionnés pour participer**. Un avis concernant le statut de la demande sera communiqué d'ici le **23 octobre 2026**.

INTÉGRATION DES CLUBS

Une fois les clubs sélectionnés, ils participeront au processus d'intégration. Au cours de cette étape, les responsables de club rencontreront le coordonnateur du programme de Canada Soccer afin de recevoir des renseignements et un accompagnement détaillés, ainsi que de prendre connaissance du calendrier du programme, des responsabilités des participantes, du recrutement des entraîneures et du contenu du programme.

NOVEMBRE 2026 – JANVIER 2027

RECRUTEMENT DES ENTRAÎNEURES

La phase de recrutement des entraîneures aura lieu une fois que les clubs auront été sélectionnés et intégrés. **Les clubs doivent recruter de 8 à 10 entraîneures d'ici la date limite du 10 janvier 2027.**

CALENDRIER DU PROGRAMME

JANVIER – FÉVRIER 2027

INTÉGRATION DES ENTRAÎNEURES

En janvier et février 2027, les entraîneures seront **intégrées au programme**, auront **accès au matériel et aux ressources du programme** et participeront à la 1re séance du **webinaire virtuel (Rassemblement d'entraîneures)**. Au cours de celle-ci, elles rencontreront le coordonnateur du programme de Canada Soccer et en apprendront davantage sur le calendrier à venir et les engagements liés au programme.

MARS ET MAI 2027

RASSEMBLEMENTS D'ENTRAÎNEURES

Les Rassemblements d'entraîneures, qui s'inscrivent dans le réseau national de soutien animé par Canada Soccer, sont des webinaires virtuels permettant aux entraîneures d'échanger avec Canada Soccer et des conférencières invitées, d'acquérir des connaissances pratiques, de trouver de l'inspiration et de créer des liens avec une communauté de pairs afin d'appuyer leur développement.

Les **trois (3) rassemblements d'entraîneures** auront lieu en **janvier/février, en mars et en mai 2027**. Chaque rassemblement sera offert à deux (2) dates et à deux (2) heures différentes et sera enregistré afin de permettre au plus grand nombre possible d'entraîneures et de responsables de club d'y participer.

JUIN – JUILLET 2027

EXPÉRIENCE PRATIQUE D'ENCADREMENT ET CONCLUSION

La phase d'expérience pratique d'encadrement permet aux **entraîneures de s'investir auprès de leur club communautaire local, en mettant en pratique leur formation et en exerçant un rôle d'entraîneure convenu conjointement**. Les entraîneures participantes au programme TELUS ELLE coache ne sont pas tenues de remplir un rôle spécifique; l'objectif est simplement qu'elles soient **activement engagées dans l'encadrement au sein de leur club**.



FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Qui peut participer au programme ?

Le programme est ouvert aux clubs communautaires du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et du Québec. Les clubs doivent détenir une licence de club de soccer de Canada Soccer, avoir le soutien de leur AM, valoriser la participation des femmes et des jeunes filles, désigner un ou une « responsable de club » et s'engager à assumer les responsabilités liées au programme. Les entraîneures doivent être recrutées par les clubs participants.

Comment les clubs peuvent-ils soumettre leur candidature ?

Les clubs peuvent poser leur candidature en ligne sur la page Web de TELUS ELLE coache durant la période de mise en candidature, soit du 1er septembre au 4 octobre 2026.

Mon club a participé l'an dernier (Année 3). Pouvons-nous poser notre candidature à nouveau pour l'Année 4?

Oui, les clubs participants de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador sont invités à poser leur candidature pour l'Année 4. Veuillez noter que la participation des entraîneures n'est généralement pas continue d'une année à l'autre, et qu'il sera demandé aux clubs réinscrits de recruter 8 à 10 nouvelles entraîneures pour l'Année 4.

Quels sont les cours de formation des entraîneures inclus?

Les entraîneures participantes au programme TELUS ELLE coache reçoivent :

- Un accès gratuit aux quatre (4) modules en ligne du programme de formation des entraîneurs de base : Enfants en mouvement, L'ABC du sport, Apprendre à s'entraîner et Au cœur du soccer.
- Un soutien financier de leur club pour assister à au moins un (1) atelier pratique en personne (c.-à-d. frais d'atelier couverts), ou
- L'opportunité de participer à une fin de semaine régionale de formation des entraîneures, exclusive aux participantes de TELUS ELLE coache, offrant les quatre (4) ateliers dans un environnement réservé aux femmes, et ce, sans frais.
- Un soutien financier de leur club pour suivre les modules de formation PDÉ et RiS (p. ex. remboursement).

Les entraîneures sont-elles tenues de suivre tous les ateliers?

Non. Les entraîneures peuvent suivre un seul atelier, plusieurs ou la totalité d'entre eux. Pour répondre aux exigences de participation au programme, les entraîneures doivent obtenir le statut Formé pour au moins un (1) atelier d'ici le 30 juin 2027.

COORDONNÉES

COORDONNATRICE DU PROGRAMME

BRYNN NASH -

BNASH@CANADASOCCER.COM

Gestionnaire, programmes d'inclusion dans
le sport

Canada Soccer



PAGE WEB

canadasoccer.com/telus-elle-coache/

